



 **Swiss Technical School**



depuis 2004  
2013 Colombier NE  
[www.ceam.ch](http://www.ceam.ch)



## **Signalisation fonctionnelle de chantiers**

selon la norme VSS 40886

Depuis l'automne 2010, nous avons intégré dans nos programmes de formation continue: « **Signalisations de chantiers** » selon la norme VSS SN 40 886. Il est très important pour vos collaborateurs d'être parfaitement instruits afin que votre entreprise et votre personnel soient protégés en cas d'accidents corporels ou routiers dus à une mauvaise signalisation.

### **Cette formation est destinée aux**

Chefs d'équipe, contremaîtres, chefs de chantier, conducteurs de travaux, machinistes, ouvriers qualifiés génie civil, constructeurs de routes, jardiniers, voyers, responsables communaux, centres d'entretien des routes, services du feu, corps de police.

### **Inscriptions**

Il est possible de s'inscrire par mail ou par téléphone (voir verso)  
La date de la formation sera définie conjointement

La formation (env.6 h) se déroule dans vos locaux

### **Une attestation vous sera remise à la fin de la formation**

### **Nos besoins**

Une salle munie d'un beamer ou grand écran, table et chaises

*Formations et formateurs approuvés VSS*



## Déroulement de la formation

- Signalisations selon la norme VSS 40 886 (édition 2019)
- Différents types de signaux
- Signalisations non-conformes et solutions
- Droit et lois (sur demande)
- Discussions et remise des attestations

**Durée du cours : 08.30 – 11.45 et 13.15 – 15.30**

Horaire spécial : nous consulter

**Intervenants selon formation** (agrés VSS)

**M<sup>e</sup> Philippe Corpataux**

avocat spécialiste LCR agréé VSS

**M. Dominique Rime**

police routière

**Daniel Marin**

formateur signalisation agréé VSS

**Nombre de participants** : de min. 10 - max. 20 par séance

**Prix du cours** : nous contacter au 079/431 02 80 (offre selon besoins)

Collaborations et assistances pédagogiques

